



# Bilatérale

## «agenda social 2017-2019»

### 4 septembre 2017

Administration : Mme Engström, M. Clément, Mme Marmouget, Mme Teboul.

CFDT : MM. Dominique Vincent, Christian Cazaux, Mme Maryline Grosroyat.

La délégation a été reçue ce matin. L'objet de cette bilatérale était de recevoir nos observations sur l'agenda social ([Voir le document](#)). Les différents sujets ont été passés en revue.

Nos principales remarques :

- Points généraux : nous avons demandé un bilan de l'agenda social précédent et un calendrier pour l'agenda en cours, nous avons fait remarquer que les élections 2018 n'avaient à ce jour pas fait l'objet d'information et que nous nous en inquiétions. Nous avons abordé le sujet de la qualité du dialogue social, notamment sur le fait que les réponses à nos courriers restent en souffrance. Nous avons également demandé le bilan de l'application du PPCR et attiré l'attention de l'administration sur la situation des agents de nos ministères en poste dans les établissements.
- Ouvriers d'Etat : en matière d'abandon de l'indexation métallurgie au profit de l'indice fonction publique pour les ouvriers d'état de l'IGN, nous avons sollicité une demande d'étude, niveau ministère, sur les propositions du directeur général de l'établissement suite au mandat qui lui a été concédé par l'ex ministre. Le résultat des négociations ne satisfait pas la CFDT et nous souhaitons pouvoir réunir l'ensemble des intervenants : ministère, cabinet, SG, fonction publique pour présenter nos revendications. Nous allons donc revenir rapidement sur ce sujet.

En réponse à ces remarques, l'administration nous a indiqué faire un point sur nos courriers restés sans réponse et qu'elle allait revenir vers nous. En ce qui concerne les élections, un groupe projet a été mis en place (un chef de projet et une adjointe) sans plus de précisions. Nous recevrons fin septembre le rétro planning des réunions à venir. L'administration a noté notre demande quant au bilan PPCR. Sur le sujet des agents en poste dans les EP, il nous a été indiqué que M. Chataigner allait animer le réseau RH des opérateurs. Nous aurons un calendrier pour l'agenda social 2017-2019.

Chantier 1.1 : l'administration nous indique que la réponse à notre courrier d'avril 2017 est en cours à RS.

Chantier 1.2 : nous avons demandé à élargir le champ de la problématique accidentologie aux autoroutes.

Chantier 1.3 : nous avons sollicité le bilan du référencement précédent.

Chantier 1.4 : nous avons alerté l'administration sur le rôle du ministère à bien coordonner l'ensemble des actions en matière de prévention des risques psychosociaux, cette prévention devant être à l'initiative des services et des directions d'établissement. La SG nous confirme : le ministère pilote et s'assure de la véracité de la mise en place. Le bilan du télétravail nous sera communiqué mi 2018.

Chantier 2.2 : en ce qui concerne le non remboursement des cotisations, l'expérimentation prévue en juillet sur un échantillon test a été effectuée. Nous devrions obtenir un rendu fin septembre et un calendrier pour la généralisation des remboursements souhaités avant Noël.

Chantier 2.3 : nous avons rappelé que l'intégration partielle des IAM dans le corps des ITPE est l'occasion de traiter les sujets : passage ISS/RIFSEEP - traitement du décalage d'un an, impact sur la composition de la CAP et donc sur l'organisation des élections. Nous avons rappelé notre demande à être associés aux échanges, ce à quoi M. Clément nous a répondu que FO demandait le contraire.

Chantier 3.1 : en matière de recrutement et de mobilité nous avons demandé à ce que soit ajoutée la mobilité interne et inter établissements. Nous avons également sollicité la mise en place d'un simulateur des conditions de reclassement et de pension ainsi que la nécessité de prendre un décret en interministériel. L'administration nous a indiqué que le simulateur était en cours de mise en place mais qu'au vu de la complexité des opérations, elle n'était pas certaine d'aboutir et l'étude pourrait donc être faite manuellement. Un conseil sera apporté par les DRH de chaque agence aux agents, au cours de cet automne.

Chantier 4.1 : nous avons fait remarquer que nous ne disposons pas de calendrier des futures réunions. L'administration nous a informés que la prochaine était fixée au 18 septembre et qu'un calendrier allait nous être adressé sous peu, et ce au rythme d'une réunion par mois jusqu'au premier trimestre 2018.